

# La réunion de parents d'élèves

## Où, quand et pourquoi l'organiser ?

- Elle peut se tenir dans la classe ou sous le préau. La 1<sup>ère</sup> proposition est préférable car elle permet aux parents de connaître le milieu de vie de leur enfant.

Déposer sur les tables un carton portant le nom de chaque élève à chacune des places occupées. Les parents pourront ainsi s'installer à la place de leur enfant et avoir une perception de son cadre de vie et de son environnement immédiat par rapport au tableau, au bureau de l'enseignant, à ses camarades.

L'enseignant animera la réunion seul, avec un collègue de même niveau ou avec le directeur.

- **En début d'année**, elle permet de se présenter aux familles, d'apporter une information sur l'organisation générale de l'école, sur les activités, les disciplines et les méthodes pratiquées, sur l'emploi du temps, et de régler des problèmes matériels.
- **En cours d'année**, elle permet de régler un problème ponctuel.  
Exemple : préparation d'une classe nature.
- **En fin d'année**, elle permet d'établir un bilan, de faire une évaluation de l'année.  
**Et, en règle générale, à chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.**

## Comment l'organiser ?

- Informer le directeur de la tenue de la réunion ou le décider en conseil de maîtres.
- Fixer la date et l'horaire.
- Prévenir la gardienne de l'école.
- Prévenir les parents d'élèves par écrit au moins 15 jours à l'avance afin qu'ils puissent se rendre disponibles (vérifier que les élèves ont bien transmis le message).

## Schéma possible d'organisation de la 1<sup>ère</sup> réunion.

### 1. Présentation de l'enseignant

Ecrire au tableau son nom et son prénom. Ne pas donner des informations qui pourraient « inquiéter » certains parents (exemple : *c'est ma 1<sup>ère</sup> année, je suis débutant(e), je reviens d'un long congé de maladie...*)

### 2. Présentation de la classe

- Effectifs et répartition entre filles et garçons (utiliser la courbe des âges qui doit être affichée dans la classe).

- Présentation du CM2 : c'est la dernière classe de l'école primaire, celle qui précède le passage au collège (la classe où on est les plus grands de l'école avant de redevenir les plus petits).

Responsabilité, autonomie, gestion du temps doivent être mises en place avant le grand saut vers le collège.

### 3. Programmes

- Les horaires par semaine et sur l'année.
- Les différentes disciplines :
  - Français : grammaire, conjugaison, lecture, orthographe, vocabulaire, expression écrite.
  - Mathématiques : numération, mesures, géométrie, situations problèmes.
  - Histoire/ géographie
  - Education-civique
  - Langue vivante
  - Sciences et technologie
  - EPS
  - Musique

### 4. Le projet d'école

Rappeler qu'il a été adopté par le conseil d'école (parents élus + enseignants).

Lire l'intitulé, le commenter et présenter sa mise en œuvre dans la classe.

### 5. Fonctionnement de la classe

- Le matériel nécessaire : classeurs, fichiers, chemises, cahiers, livres...
- Les projets de la classe : classe de découverte, voyage prévus, sorties, correspondance scolaire, initiations particulières comme l'escalade, la natation...
- Les formes de travail : ateliers, travail de groupes, individuel...
- Les leçons et les devoirs : les devoirs écrits à la maison sont interdits (circulaire 1956). Cette règle est rarement respectée. Débattre de ce point avec les parents et adopter une position en harmonie avec la demande des parents et l'intérêt des enfants qui seront soumis dès la classe de 6<sup>ième</sup> à un volume de travail important. En aucune façon, l'enfant de CM2 n'aura à travailler après 19h ou après dîner. Demander aux parents de vérifier le travail, d'aider éventuellement mais de ne pas le faire à la place des enfants.
- Les rendez-vous : afficher les horaires ou préciser qu'il faut en faire la demande par écrit via le cahier de correspondance.
- La coopérative : rappeler que la participation des parents est facultative.

Rappeler aussi à quoi servent les fonds collectés : achat de matériels pédagogiques nécessaires à un meilleur fonctionnement de la classe, financement des sorties, visites à caractère pédagogique... Le bilan comptable (recette/dépense) sera communiqué aux parents à la fin de l'année.

- Les horaires de l'école : entrée, sorties.
- Le calendrier des vacances scolaires.

#### **6. Les différents intervenants dans la classe**

- Professeur de langues étrangères, EPS...

#### **7. Réponses aux questions des parents**

**En conclusion**, cette réunion est une réunion d'information à caractère pédagogique et non une réunion polémique sur les méthodes. Pour les réunions suivantes, il convient de préparer un ordre du jour qui permet d'apporter aux parents des réponses aux questions qu'ils se posent.